



Rapport annuel  
**2012-2013**

## Rapport annuel Service Nouveau-Brunswick 2012-2013

Publié par :  
Province du Nouveau-Brunswick  
C. P. 6000  
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1  
CANADA

Imprimé au Nouveau-Brunswick

ISBN 978-1-4605-0315-7 Version imprimée  
ISBN 978-1-4605-0316-4 Version anglaise web  
ISBN 978-1-4605-0317-1 Version française web  
ISSN: 1488-5212

Le 20 septembre 2013

**L'honorable Sue Stultz**  
**Ministre responsable de Service Nouveau-Brunswick**  
**Province du Nouveau-Brunswick**  
**Fredericton (Nouveau-Brunswick)**

Madame la Ministre Stultz,

Au nom du conseil d'administration, je vous présente le rapport annuel de Service Nouveau-Brunswick pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2013.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, mes salutations distinguées.

Le président du conseil d'administration,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read "Luc St-Jarre", is positioned above the printed name. The signature is fluid and cursive.

Luc St-Jarre

# Conseil d'administration

Luc St-Jarre (président du conseil d'administration), Saint-Jacques

Brian Baxter, Shediac Cape

Donna M. Bovolaneas, Beaver Harbour

Gildard Chiasson, Bertrand

Christopher P. MacPherson, Fredericton

Paul J. Palmer, Quispamsis

Michèle Pelletier, Balmoral

Earl R. Robinson, Upper Kingsclear

T.J. Smith, Fredericton

Pamela Trites, Rothesay

Sylvie Levesque-Finn (présidente de Service Nouveau-Brunswick), Fredericton

*De gauche à droite : Paul J. Palmer, Michèle Pelletier, Brian Baxter, Donna M. Bovolaneas, Luc St-Jarre, Pamela Trites, T. J. Smith, Earl R. Robinson, Gildard Chiasson, Sylvie Levesque-Finn, Christopher P. MacPherson*



# Table des matières

Rapport de la présidente 2012-2013 .....	1
À propos de Service Nouveau- Brunswick.....	2
Secteurs d'activité.....	4
Service à la clientèle .....	4
Registres.....	6
Services de l'évaluation foncière .....	8
Infrastructure de l'information de biens fonciers .....	10
Lois.....	12
Langues officielles .....	13
Divulgations faites dans l'intérêt public .....	13
Orientation stratégique 2010-2013.....	14
États financiers .....	15



# Rapport de la présidente 2012-2013

Au nom de la direction et du personnel de Service Nouveau-Brunswick, je suis heureuse de vous présenter le rapport annuel 2012-2013. Ce rapport rend compte des progrès et des réalisations de Service Nouveau-Brunswick au cours de la dernière année.

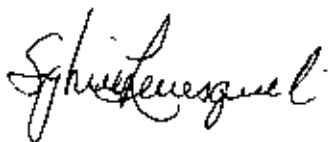
En 2012-2013, quatre nouveaux membres se sont joints au conseil d'administration de Service Nouveau-Brunswick, en l'occurrence Paul J. Palmer, Pamela Trites, Earl R. Robinson et l'actuel président du conseil, Luc St-Jarre. Je profite de l'occasion pour remercier de leur précieuse contribution et de leur soutien les membres qui ont quitté le conseil d'administration, soit Jim Dunlap, Jane M. Fritz, Alfred Losier et le président sortant, Derek Pleadwell.

Je suis très fière de ce que nous avons accompli au cours de la dernière année. Service Nouveau-Brunswick a la chance de pouvoir compter sur un personnel dévoué qui, chaque jour, contribue de façon significative à l'organisme. Ensemble, nous bâtissons une culture de l'amélioration continue, contribuant ainsi de façon importante aux efforts du gouvernement en matière d'excellence du rendement.

Fidèles à notre engagement en matière d'excellence et d'innovation, nous avons, en 2012-2013 :

- effectué le sondage semestriel sur la satisfaction de la clientèle qui continue de donner un aperçu du point de vue des clients et démontre la satisfaction globale à l'égard des services que nous offrons;
- lancé une interface mobile facile à utiliser en vue d'accélérer les renouvellements d'immatriculation de véhicules à moteur;
- reçu le Prix d'excellence d'Esri Canada, chef de file dans la distribution de systèmes d'information géographique, pour avoir mis en ligne le service GeoNB, porte d'entrée unique pour la collecte et l'organisation de données géographiques de haute qualité, les applications de cartographie et l'information technique;
- mené à bien des projets d'amélioration des processus dans nos centres de services, avec pour résultat des économies de coûts très importantes et une amélioration des taux d'utilisation du personnel;
- réalisé avec succès la mise en œuvre d'une application d'évaluation foncière en ligne, connue sous le nom de EvAN, afin de remplacer l'application sur ordinateur central, PATS, qui était utilisée depuis 1984;
- collaboré avec le ministère de l'Environnement et Gouvernements locaux et le ministère des Finances afin d'améliorer le système fiscal du Nouveau-Brunswick.

J'espère que vous trouverez la lecture du rapport annuel intéressante. Si vous désirez obtenir plus de renseignements au sujet de Service Nouveau-Brunswick, je vous invite à consulter le site Web SNB.ca.



Sylvie Levesque-Finn

# À propos de Service Nouveau-Brunswick

Depuis 1998, Service Nouveau-Brunswick (la « Corporation ») s'est engagé à améliorer de façon continue l'accès aux services gouvernementaux et à l'information publique grâce à un modèle de services à guichet unique.

Les Néo-Brunswickois comptent sur nous pour avoir un accès rapide et pratique aux services de transactions gouvernementaux offerts par les centres de services dans 39 localités de la province, par le centre d'appel sans frais (1-888-762-8600) et sur le site Web ([www.snb.ca](http://www.snb.ca)).

À la fin de l'exercice financier 2012-2013, la Corporation employait 695 personnes réparties dans 39 localités, soit 587 à temps plein et 108 à temps partiel. Nos employés relèvent quotidiennement le défi d'offrir d'excellents services lors de chaque interaction avec les clients, à savoir les citoyens et les entreprises de la province.



## Mission

Fournir avec excellence les services gouvernementaux aux particuliers et aux entreprises.

## Image de marque de la Corporation

Excellence du service; innovation et amélioration continue; collaboration et travail d'équipe... c'est notre affaire.

## Gouvernance

La *Loi portant sur Services Nouveau-Brunswick* fournit le cadre contextuel des activités de la Corporation. Service Nouveau-Brunswick est le principal fournisseur des services à la clientèle pour le gouvernement. Ces services sont offerts par l'entremise de bureaux et par voies électronique et téléphonique. Service Nouveau-Brunswick veille aussi à l'application de diverses lois au nom du gouvernement.

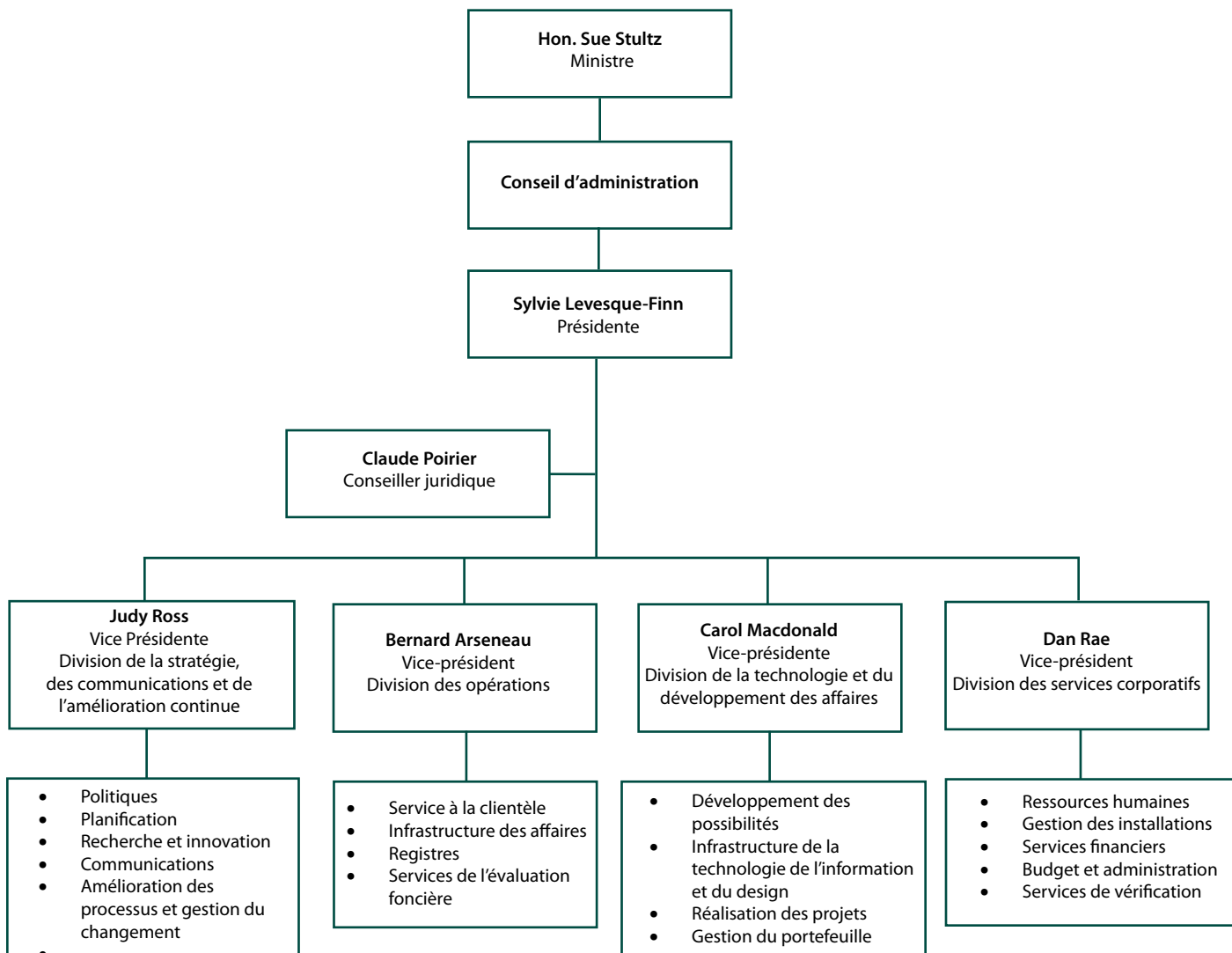
Un conseil d'administration oriente les activités de la Corporation. Il existe deux comités au sein du conseil d'administration : le comité de vérification effectue la surveillance des affaires financières de la Corporation et passe en revue ses états financiers; le comité de développement, pour sa part, supervise les nouveaux développements de système.

Les recettes proviennent de droits assortis aux services des registres foncier, des biens personnels et corporatif de même que des statistiques de l'état civil, de paiements du gouvernement du Nouveau-Brunswick (GNB) et des municipalités et de financement gouvernemental attribué pour offrir des services au nom du GNB et de la vente de produits et de services.

Service Nouveau-Brunswick poursuit l'amélioration des processus d'affaires ainsi que des méthodes de prestation des services, afin que les citoyens et les entreprises puissent accéder plus facilement aux services gouvernementaux



# Organigramme



# Secteurs d'activité

## Service à la clientèle

Service Nouveau-Brunswick est le point d'accès du public à de nombreux services gouvernementaux offerts par l'intermédiaire d'un guichet unique à canaux de prestation multiples. Les services sont offerts au nom de divers ministères provinciaux, des municipalités et des services publics. La commodité pour le client est un facteur essentiel dans la prestation des services. Afin de répondre aux attentes de la population néo-brunswickoise, Service Nouveau-Brunswick offre trois canaux de prestation des services :

- en personne, par un réseau de 39 centres de services situés dans l'ensemble de la province;
- par téléphone (TéléServices), sans frais, au 1-888-762-8600;
- par Internet ([www.snb.ca](http://www.snb.ca)).

Une vaste gamme de services sont offerts au nom de divers ministères et organismes du gouvernement, y compris le gouvernement fédéral. Nous acceptons aussi les paiements au nom de 62 municipalités.

Les services que nous offrons comprennent :

- véhicules à moteur : permis de conduire, immatriculation, vignettes de stationnement pour les personnes handicapées;
- loisirs : permis de chasse et de pêche, billetterie en ligne pour certaines attractions majeures;
- formulaires gouvernementaux : assurance-maladie, permis de loterie;
- gouvernement fédéral : permis d'embarcations de plaisance;
- municipalités : paiements des eaux et des égouts.

## Centres de services

Grâce à un réseau de 39 centres de services répartis dans toute la province, Service Nouveau-Brunswick offre aux particuliers et aux entreprises du Nouveau-Brunswick une combinaison de service personnalisé et des horaires convenables. Chaque centre de services offre les services les plus demandés alors que 13 centres offrent la gamme complète de services.

## TéléServices

La Corporation offre un service téléphonique à la clientèle par l'intermédiaire de TéléServices. La population néo-brunswickoise et les entreprises peuvent accéder aux services en composant le

numéro sans frais 1-888-762-8600. TéléServices répond également aux courriels entrants à partir du site Internet de Service Nouveau-Brunswick et du répertoire du gouvernement provincial accessible par Internet. Quatre principaux types de services sont offerts par téléphone :

- information et acheminement des appels;
- transactions;
- soutien aux lignes téléphoniques automatisées;
- rendez-vous pour les examens de conduite.

## SNB en ligne

Le site Web de Service Nouveau-Brunswick offre de nombreux produits et services, de même que des formulaires en ligne, dont les demandes de certificat de naissance, de déduction d'impôt foncier et les demandes de modification pour l'assurance-maladie, les formulaires de remplacement ou de renouvellement. On trouve également un certain nombre de formulaires en ligne de diverses municipalités.

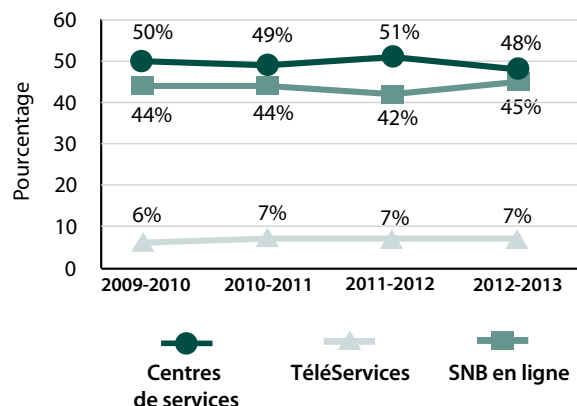
### Principaux faits saillants pour l'année :

- Plusieurs projets d'amélioration des processus Lean Six Sigma ont été mis en place dans les centres de services, ce qui a entraîné des économies de coûts très importantes et une amélioration des taux d'utilisation du personnel. Un de ces projets ciblait une meilleure harmonisation entre les horaires du personnel et la demande réelle des clients. Un autre de ces projets concernait le concept de travail flexible, c'est-à-dire l'acheminement de tâches administratives à des centres de services possédant un faible volume de transactions, en vue de maximiser les capacités.
- Le personnel et les gestionnaires de certains centres de services ont été à l'origine de nombreux projets d'amélioration des processus (recherche du gaspillage), contribuant ainsi à l'adoption, au sein de Service Nouveau-Brunswick, d'une culture d'amélioration continue.
- Le tableau de bord équilibré a été introduit dans les centres de services et dans le registre foncier.

## Prestation des services par transaction

Volume par partenaire	2012-2013	2011-2012	2010-2011
<b>Gouvernements provincial, fédéral et municipal inclus:</b> Provincial : tous les ministères Fédéral : permis d'embarcation de plaisance Municipalités : 62 jusqu'à présent	2 466 482	2 637 108	2 619 352
<b>Service Nouveau-Brunswick:</b> Services de l'évaluation foncière, registre corporatif, registre des biens personnels, registre foncier, médiateur des loyers, statistiques de l'état civil et produits de SNB	2 417 035	2 407 976	2 423 792
<b>Autres partenaires :</b> Paiements pour Énergie NB, Bell Aliant Régies régionales de la santé, Travail sécuritaire NB et autres	136 984	152 227	155 277
<b>Nombre total de transactions :</b>	5 020 501	5 197 311	5 198 421

## Pourcentage des transactions selon le mode de prestation



## Bureau du médiateur des loyers

Le Bureau du médiateur des loyers fournit un programme de règlement de différends en dehors du processus du système judiciaire traditionnel. Le médiateur des loyers est nommé pour exercer les fonctions prescrites sous la *Loi sur la location de locaux d'habitation*.

Le Bureau du médiateur des loyers remplit les fonctions suivantes :

- il est la seule entité au Canada à détenir, en fiducie, tous les dépôts de garantie payés par les locataires d'après les dispositions d'un bail de location de locaux d'habitation;
- il agit à titre de médiateur en vue d'un règlement mutuel ou, lorsque la médiation

n'est pas possible, à titre d'arbitre entre les parties concernant le paiement d'un dépôt de garantie;

- il agit à titre de médiateur ou d'arbitre dans le règlement de plaintes provenant tant des propriétaires que des locataires, portant sur la rupture d'une entente de location de locaux d'habitation ou le défaut de se conformer à la *Loi sur la location de locaux d'habitation*;
- fournir des renseignements sur la location de locaux d'habitation.

## Principaux faits saillants pour l'année :

- Communication aux propriétaires et aux locataires de renseignements généraux sur la location, par l'entremise des agents de TéléServices et des représentants des centres de services qui ont reçu, en moyenne, plus de 1 700 demandes de renseignements par mois, c'est-à-dire une augmentation d'environ 200 appels par mois. Les demandes acheminées au personnel du Bureau du médiateur des loyers ont fait l'objet d'une réponse dans les 24 heures ou moins.
- Acceptation de 12 866 dépôts de garantie. Au 31 mars 2013, les dépôts de garantie détenus en fiducie par le Bureau du médiateur des loyers totalisaient 20 800 000 \$, soit une augmentation de 4,9 % par rapport à l'année précédente.

- Le Bureau du médiateur des loyers a traité 6 900 demandes de remboursement de dépôts de garantie, dont 2 900 ont été présentées en ligne.
- Un total de 5 500 réclamations de dépôt de garantie ont été déposées par des propriétaires.
- Le Bureau du médiateur des loyers a reçu 2 668 demandes d'aide ou liées à une contestation, invoquant un non-respect, par l'une ou l'autre des parties, des obligations découlant du contrat de location.

## Registres

Service Nouveau-Brunswick est responsable des registres foncier, des biens personnels, corporatifs et des statistiques de l'état civil, de même que des propriétés condominiales. Ces quatre registres et les propriétés condominiales offrent différents services, dont les suivants:

### Registre foncier

- maintient un réseau provincial de 13 bureaux où sont enregistrés et disponibles, pour l'examen du public, des plans et des documents juridiques se rapportant aux titres de biens réels, tels que des actes de transfert, des hypothèques et des testaments;
- conserve les documents contenant de l'information sur les titres fonciers qui remontent jusqu'aux premières concessions de la Couronne, il y a plus de 200 ans;
- offre la possibilité pour les utilisateurs de conclure des transactions foncières avec rapidité, efficacité et exactitude grâce à PLANET, une ressource en ligne globale et intégrée de services d'enregistrement, d'évaluation, de cartographie et de renseignements;
- maintient à l'échelle de la province un réseau géodésique de haute précision basé sur le système de localisation GPS;
- maintient une série de stations GPS (stations de contrôle actif) en fonctionnement continu, lesquelles fournissent des observations toutes les heures par l'intermédiaire du site Web de Service Nouveau-Brunswick.

### Registre des biens personnels

- maintien d'un registre informatique centralisé qui dessert le Nouveau-Brunswick, permettant aux utilisateurs de publier des avis relatifs à des sûretés, des jugements ou autres qui ont une incidence sur des biens personnels, tels que des véhicules automobiles, des véhicules récréatifs, du mobilier et des stocks d'entreprise;
- offre la possibilité aux citoyens et aux entreprises de déterminer si un bien personnel est grevé d'une sûreté en fournissant les moyens d'y effectuer des recherches :
  - principalement par l'intermédiaire du portail de Canada Atlantique en ligne
  - par l'intermédiaire de Service de Clic-privilege de Service Nouveau-Brunswick pour des cas précis associés à des recherches par numéro de série.

### Registre corporatif

- constitution en corporation des sociétés commerciales du Nouveau-Brunswick et des entreprises à but non lucratif, et enregistrement des partenariats et des noms d'entreprises sous lesquels les entreprises individuelles et les partenariats exercent leurs activités;
- enregistrement des corporations et des entreprises extraprovinciales qui oeuvrent au Nouveau-Brunswick;
- mise à jour de l'information, accessible au public, sur les entreprises et les sociétés à but non lucratif et les entreprises non constituées;
- permet aux internautes d'accéder à des informations sur les entreprises et les organismes à but non lucratif existants ou qui ont déjà existé;
- attribution de numéros de compte d'entreprise du Nouveau-Brunswick au cours du processus d'enregistrement ou de constitution en corporation. Ce numéro de compte d'entreprise est un identifiant unique qui peut être utilisé pour les services provinciaux, fédéraux et municipaux.

## Registre des statistiques de l'état civil

- enregistrement, conservation, vérification et diffusion des données concernant les naissances, les décès, les mortinaissances et les mariages (événements démographiques);
- recherche dans les registres, émission des certificats concernant un événement démographique, distribution des licences de mariage, approbation et enregistrement des changements de noms;
- enregistrement et maintien à jour de l'index des églises et des religions autorisées à célébrer un mariage au Nouveau-Brunswick;
- production des rapports statistiques concernant les événements démographiques.

## Propriétés condominiales

- administration de la *Loi sur la propriété condominiale* qui édicte les règles relatives à la construction, à l'exploitation et à la gestion des propriétés condominiales au Nouveau-Brunswick;
- approbation de la constitution en associations condominiales selon la *Loi sur la propriété condominiale*;
- consignation de l'information sur les fonds de réserve, les assurances et les directeurs, envoyée par les associations condominiales.

## Principaux faits saillants pour l'année :

- Le registre foncier a apporté des modifications au système PLANET et aux règlements sous la *Loi sur l'enregistrement foncier*, relativement à la mise en œuvre de trois nouveaux formulaires électroniques qui devraient être proposés au public l'année prochaine.
- Le Registre des biens personnels a été mis à jour afin de permettre l'entrée d'une adresse de courriel optionnelle pour les parties garanties et l'option de recevoir par courriel des rapports d'avis à la partie garantie.
- La *Loi modifiant la Loi concernant les statistiques de l'état civil* a été promulguée le 20 décembre 2012 afin que le registraire général puisse exercer un pouvoir discrétionnaire quant à la délivrance d'un certificat de mariage et de naissance dans les situations pour lesquelles le refus de délivrer un tel certificat causerait un préjudice indu.
- Le 31 mars 2013, les lois modifiant la *Loi sur les statistiques de l'état civil*, la *Loi sur le changement de nom* et la *Loi sur le mariage* et les règlements modificatifs y afférents ont été promulgués. Ces modifications ont permis de clarifier les normes relatives aux noms, de renforcer la sécurité des renseignements, de faciliter la tenue des dossiers électroniques ainsi que de faire les mises à jour administratives nécessaires.

## Statistiques des registres

Activité	2012-2013	2011-2012	2010-2011	2009-2010	2008-2009
<b>Registre foncier</b>					
Enregistrements	98 041	107 102	111 468	109 959	110 683
Recherches	37 159	39 573	42 554	46 841	45 723
Certificats de propriétés enregistrées vendus	26 477	27 581	27 603	30 565	31 582
<b>Registre des biens personnels</b>					
Enregistrements	143 529	134 356	127 003	126 938	126 897
Recherches	57 750	54 873	54 263	54 980	50 189
<b>Registre corporatif</b>					
Constitutions	2 503	2 546	2 547	2 612	2 865
Enregistrements	3 102	3 108	3 334	3 073	3 150
Relevés annuels	37 228	37 243	35 848	35 718	35 147
Certificats de statut/copies certifiées	4 279	4 515	4 210	4 257	4 366
<b>Registre des statistiques de l'état civil</b>					
Émissions des certificats (tous types)	34 033	33 168	34 414	38 657	45 538
Changements de noms traités	236	314	261	313	409
Modifications traitées	1 711	1 851	1 907	2 109	2 440
Événements démographiques enregistrés	17 124	17 399	17 253	17 126	18 567
<b>Propriétés condominiales</b>					
Nouvelles associations	10	13	13	19	17
Nouvelles unités approuvées	218	306	321	553	248

### Services de l'évaluation foncière

Service Nouveau-Brunswick est responsable de l'évaluation foncière, c'est-à-dire de l'évaluation et de la classification de tous les biens réels dans la province. L'évaluation foncière est un élément vital dans les processus d'imposition et de financement des municipalités.

La *Loi sur l'évaluation* établit que tous les biens réels doivent être évalués à leur valeur réelle et exacte (mieux connue comme étant la valeur du marché) au 1er janvier de chaque année pour laquelle l'évaluation est fixée. Les évaluations individuelles sont ensuite compilées pour former les assiettes fiscales de la province et des municipalités. Ces données sont transmises au ministère de l'Environnement et Gouvernements locaux qui définit l'assiette fiscale de chaque municipalité, communauté rurale et district de services locaux de la province. Les évaluations individuelles de propriétés sont également transmises au ministère des Finances. Ces évaluations sont

utilisées au même titre que les taux fonciers des municipalités et de la province pour produire la facture annuelle d'impôt foncier d'une propriété.

Les évaluateurs de biens ont la responsabilité de maintenir un inventaire de tous les renseignements sur les biens réels, de même que d'administrer de nombreux bénéfices se rapportant aux impôts fonciers. En 2012-2013, les activités de la Direction des services de l'évaluation foncière comprenaient les réinspections, l'analyse des ventes, les nouvelles constructions, les ajustements du marché de la valeur des biens évalués et les appels. Ces activités se sont ajoutées aux initiatives suivantes :

### Modernisation de la technologie

En novembre 2012, Service Nouveau-Brunswick a mené à bien la mise en œuvre d'une application en ligne appelée EvAN afin de remplacer l'application sur ordinateur central, PATS, mise en œuvre en 1984. Ce travail a permis de mettre en place la base

technologique nécessaire aux nouvelles initiatives de modernisation.

### Traitement des questions et des appels

Les avis d'évaluations et d'impôt foncier (factures d'impôt foncier) sont expédiés le 1<sup>er</sup> mars de chaque année. Dans le cas où un propriétaire ne serait pas satisfait de la valeur estimée indiquée, il a la possibilité de soumettre une Demande de révision dans les 30 jours de la date d'expédition de la facture d'impôt. Il s'agit là de la première étape du processus d'appel pour la contestation de la valeur estimée. Un évaluateur procède alors à l'inspection de la propriété, examine les préoccupations du propriétaire et rend une décision sur la pertinence de modifier ou non l'évaluation. Pour établir la valeur foncière, cet évaluateur se base généralement sur le prix de vente des propriétés comparables. Si le propriétaire n'accepte pas cette décision, il a le droit de faire appel auprès de la Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme.

### Mesures de rendement annuelles

L'évaluation des biens au Nouveau-Brunswick se fonde sur la technique de l'évaluation de masse

utilisée dans le monde entier. Le tableau suivant fournit les indicateurs de rendement des ventes et des évaluations confirmant que les valeurs calculées sont conformes aux normes internationales acceptées, selon l'International Association of Assessing Officers (IAAO). Les trois indicateurs sont les suivants :

- Rapport évaluation-vente** : indique dans quelle mesure la valeur évaluée correspond étroitement au prix courant. Ceci est mesuré en comparant la valeur évaluée actuelle au prix de vente;
- Coefficient de dispersion** : mesure d'uniformité qui précise si les valeurs d'évaluation d'une autorité sont dispersées ou regroupées (un nombre inférieur indique une plus grande uniformité et cohérence);
- Différentiel relatif au prix** : indique dans quelle mesure les valeurs d'évaluation correspondent aux prix de vente des biens représentant une gamme de prix (un indicateur de 1,00 signifie que le ratio des valeurs d'évaluation par rapport aux prix courants est uniforme pour les biens représentant une gamme de prix élevés ou faibles).

### Indicateurs de rendement des évaluations et des ventes de Service Nouveau-Brunswick

Indicateurs	Rapport évaluation-vente		Coefficient de dispersion		Différentiel relatif au prix	
	Résidentiel	Commercial	Résidentiel	Commercial	Résidentiel	Commercial
<b>Normes de l'IAAO</b>	<b>0,90-1,10</b>	<b>0,90-1,10</b>	<b>10-15</b>	<b>&lt;20</b>	<b>0,98-1,03</b>	<b>0,98-1,03</b>
<b>2012</b>	0,96	0,92	10,4	12,4	1,013	1,018
<b>2011</b>	0,94	0,92	11,0	12,7	1,014	1,026
<b>2010</b>	0,93	0,93	11,2	14,3	1,013	1,027
<b>2009</b>	0,94	0,91	11,1	14,4	1,015	1,059
<b>2008</b>	0,95	0,89	10,9	14,6	1,013	1,045
<b>2007</b>	0,95	0,92	10,1	14,8	1,013	1,042
<b>2006</b>	0,95	0,92	10,1	13,1	1,013	1,041
<b>2005</b>	0,95	0,89	10,6	19,2	1,015	1,056

### Principaux faits saillants pour l'année :

- Le *Livre blanc* : *Améliorer le régime d'impôt foncier du Nouveau-Brunswick*, publié en 2012, comprenait trois recommandations relatives aux services de l'évaluation foncière : exemption pour l'écart d'évaluation, instauration d'un mécanisme de protection contre les hausses marquées d'évaluation et améliorations des processus pour s'attaquer aux causes fondamentales des hausses marquées de l'évaluation.



- Une stratégie de haut niveau relative à la modernisation de l'évaluation, harmonisée avec l'orientation du gouvernement, a été élaborée afin d'entamer le processus visant à réformer la fonction d'évaluation en vue de la rendre plus équitable, plus transparente et plus responsable.
- L'objectif visant à atteindre un cycle de réinspection résidentielle de 10 ans et de réinspection commerciale de 6 ans est toujours en cours. En 2012, plus de 45 000 réinspections ont été effectuées.

Le tableau ci-dessous résume les activités annuelles de renvoi et d'appel jusqu'en 2012.

### Statistiques de l'évaluation foncière

Année d'imposition	Nombre de propriétés	Assiette fiscale (en milliards de \$)	Demandes de révision	% des comptes de propriétés	Appels (Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme)
2012	460 236	56,3	5 642	1,2%	247
2011	457 151	53,9	5 338	1,2%	187
2010	454 426	51,4	8 691	1,9%	258
2009	451 416	49,1	8 558	1,9%	214
2008	448 224	46,7	5 526	1,2%	174
2007	444 341	43,4	5 518	1,2%	155
2006	441 161	40,5	6 598	1,5%	250
2005	437 637	38,0	8 100	1,8%	189

### Infrastructure de l'information de biens fonciers

Service Nouveau-Brunswick est l'organisme responsable de la coordination de la géomatique et de la cartographie de base pour la province.

L'infrastructure de l'information de biens fonciers réalise les activités suivantes :

- la gestion d'un cadre de gouvernance interorganismes pour faciliter la collaboration en géomatique au sein du gouvernement du Nouveau-Brunswick;
- la mise en oeuvre de projets interorganismes tels que l'élaboration des normes provinciales et d'ensembles de données et la création de données faisant autorité sur les routes, l'eau et l'imagerie;
- la mise en place d'une infrastructure de données géospatiales en collaboration avec des partenaires pour entreposer et diffuser des données géographiques et des applications connexes;
- la tenue d'activités d'éducation et d'extension;
- la gestion d'un service de téléchargement de données géographiques et cartographiques.

### Principaux faits saillants pour l'année :

Au cours de l'année, GeoNB est devenu la porte d'accès à toutes les données géographiques. La mise en ligne du site Web correspondant a amélioré l'organisation des données et des applications géographiques ainsi que remplacé le service de téléchargement des données qui faisait auparavant partie du site Web Données géographiques et cartes. En guise de reconnaissance de ce travail, GeoNB a reçu le Prix d'excellence d'ESRI Canada, un chef de file dans la distribution de systèmes d'information géographique. Chaque année, le site GeoNB reçoit quelque 120 000 visites, ce qui représente environ 80 000 téléchargements de données.

### Outre ces changements importants :

- de nouvelles applications d'affichage de cartes ont été mises en ligne pour :
  - les zones naturelles protégées (ministère des Ressources naturelles);
  - le programme d'application d'herbicides (ministère des Ressources naturelles);
  - les nouvelles circonscriptions électorales provinciales (Élections NB);



- les baux de pêche à la ligne dans les eaux de la Couronne (ministère des Ressources naturelles);
  - et l'application Surveillance du fleuve a été mise en ligne (ministère de la Sécurité publique).
- Le catalogue de données GeoNB a été mis en ligne avec 35 ensembles de données. Deux autres ensembles de données ont été ajoutés par la suite : Réseau ferroviaire national (Ressources naturelles Canada) et Limites des commissions de services régionaux (ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux).
  - Une mise à jour du Réseau hydrographique du Nouveau-Brunswick a été publiée.
  - Des versions préliminaires du Réseau routier du Nouveau-Brunswick ont été présentées, et des progrès importants ont été réalisés quant à la première version publiable.
  - Le service Google Analytics a été mis en œuvre afin d'améliorer l'analyse des statistiques du site Web GeoNB.

# 12 Lois

Les lois suivantes relèvent de Service Nouveau-Brunswick :

## Général

- *Loi portant sur Services Nouveau-Brunswick*

## Évaluation foncière

- *Loi sur l'évaluation*
- *Loi sur le dégrèvement d'impôt applicable aux résidences*

## Propriétés condominales

- *Loi sur la propriété condominale*

## Registre foncier

- *Loi sur l'espace aérien*
- *Loi sur l'enregistrement foncier*
- *Loi sur l'enregistrement*
- *Loi sur la confirmation du bornage*
- *Loi sur les formules types de transferts du droit de propriété*
- *Loi sur l'arpentage*

## Registre des biens personnels

- *Loi sur les sûretés relatives aux biens personnels*

## Registre corporatif

- *Loi sur les corporations commerciales*
- *Loi sur les compagnies*
- *Loi sur les corporations*
- *Loi sur les corporations étrangères résidentes*
- *Loi sur les identificateurs communs*
- *Loi sur les sociétés en nom collectif*
- *Loi sur les sociétés en commandite*
- *Loi sur l'enregistrement des sociétés en nom collectif et des appellations commerciales*
- *Loi sur la prorogation spéciale des corporations*
- *Loi sur la liquidation des compagnies*

## Registre des statistiques de l'état civil

- *Loi sur les statistiques de l'état civil*
- *Loi sur le mariage*
- *Loi sur le changement de nom*

## Médiateur des loyers

- *Loi sur la location de locaux d'habitation*



# Langues officielles

13

RAPPORT ANNUEL 2012-2013

Reconnaissant ses obligations en la matière, Service Nouveau-Brunswick s'est engagé à offrir au public des services de qualité dans la langue officielle de son choix et selon tous les modes de prestation des services.

Au cours de l'exercice financier 2012-2013, Service Nouveau-Brunswick a reçu deux plaintes en vertu de la *Loi sur les langues officielles*. Elles ont été examinées et réglées.

Au cours du dernier exercice, un employé de Service Nouveau-Brunswick a suivi une formation en langue seconde.

## Divulgations faites dans l'intérêt public

La *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public* vise à :

- faciliter la divulgation et les enquêtes sur des affaires majeures et sérieuses dans la fonction publique ou relatives à celle-ci, qui sont potentiellement illégales, dangereuses pour le public ou préjudiciables à l'intérêt public;
- protéger les personnes qui font ces divulgations.

Au cours de l'exercice financier 2012-2013, aucune divulgation n'a été faite à Service Nouveau-Brunswick sur des actes répréhensibles en vertu de la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public*. Par conséquent, aucune action ni enquête n'a été entreprise à cet égard.

Au cours du même exercice, aucune plainte n'a été déférée à Service Nouveau-Brunswick par l'ombudsman en vertu de l'article 23 de la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public*. Par conséquent, aucune action ni enquête n'a été entreprise au titre d'une plainte pendant cette période.

En 2012-2013, Service Nouveau-Brunswick a fait partie de la première vague des organismes gouvernementaux à adopter le Processus d'excellence du rendement (PER) du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Ce processus utilise des tableaux de bord équilibrés et des méthodes d'amélioration continue pour mieux harmoniser, au plan stratégique, tous les organismes gouvernementaux. Ainsi, ce même processus fera en sorte que les objectifs, les mesures de rendement et les actions prioritaires de la Corporation puissent aller dans le sens de la vision du gouvernement du Nouveau-Brunswick pour 2015, c'est-à-dire une économie plus robuste et une meilleure qualité de vie en vivant selon nos moyens.

Bien que l'exercice 2012-2013 corresponde à la troisième année du cycle de planification stratégique trisannuel de Service Nouveau-Brunswick, en raison de l'adoption du PER, l'exercice 2012-2013 inaugure un nouveau cycle de trois ans. Le conseil d'administration et le Bureau du Conseil exécutif examinent tous les trimestres les progrès qu'effectue Service Nouveau-Brunswick au plan stratégique ainsi que les résultats du tableau de bord équilibré.

Dans l'ensemble, les résultats de l'exercice 2012-2013 sont positifs, et des progrès ont été réalisés dans presque tous les domaines. Trois nouveaux facilitateurs de l'amélioration des processus ont été formés relativement à la méthode Lean Six Sigma, ce qui a permis de multiplier les efforts en la matière au cours de l'année. Plusieurs projets d'amélioration des processus Lean Six Sigma ont été menés à bien dans divers domaines, dont le service à la clientèle, TéléServices, les services de l'évaluation foncière et le Bureau du médiateur des loyers, et ont entraîné des économies de 221 000 \$. Ces initiatives visaient à améliorer l'efficacité en vue d'aboutir à une plus grande viabilité financière tout en maintenant, voire en améliorant, les services offerts aux clients. Elles ont compris, entre autres, la réduction des délais nécessaires à l'examen des évaluations foncières et l'amélioration de la répartition, entre les employés des centres de services, du travail administratif.

De plus, 17 gestionnaires ont été formés pour effectuer des recherches du gaspillage, ce qui leur a permis de déceler les activités superflues effectuées lors des processus courants et de proposer des stratégies visant à réduire ces inefficacités. En tout, 54 recherches du gaspillage ont été effectuées, aboutissant à des gains d'efficacité pour les clients internes et externes.

D'autres initiatives stratégiques ont permis de réduire les délais de service globaux, d'améliorer la satisfaction des clients ainsi que de contribuer à la réduction de l'absentéisme.

# États financiers

## Discussion et analyse

Le document de discussion et d'analyse des états financiers présente les commentaires de la direction sur la situation financière de Service Nouveau-Brunswick et doit être utilisé comme renseignements à l'appui des états financiers vérifiés du 31 mars 2013. La présente analyse souligne les éléments importants des états financiers et fournit des renseignements et des perspectives supplémentaires qui vont au-delà de la période de 12 mois à laquelle se rapportent les états financiers proprement dits.

### Aperçu des états financiers

Les états financiers de Service Nouveau-Brunswick ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada pour les organismes publics. Les états comprennent :

- un état de la situation financière;
- un état des résultats;
- un état de la variation des actifs financiers nets (dette);
- un état des flux de trésorerie;
- des notes afférentes aux états financiers.

L'état de la situation financière peut être utilisé pour déterminer le niveau d'endettement d'une entité, l'ampleur des biens liquides qu'elle possède pour acquitter ses dettes, ainsi que la nature de ses investissements en immobilisations. Ces renseignements permettent au lecteur de vérifier les ressources qu'une entité possède, les obligations financières qu'elle doit remplir et l'efficacité résultante avec laquelle elle peut remplir son mandat.

L'état des résultats donne des renseignements sur les répercussions financières des activités de l'entité durant l'exercice financier en question.

L'état de la variation des actifs financiers nets (dette) permet au lecteur de constater les effets combinés de l'évolution des actifs non financiers de l'entité sur sa situation financière.

L'état des flux de trésorerie permet au lecteur de voir les activités qui ont utilisé ou rapporté de l'argent durant l'exercice financier en question.

Les notes afférentes aux états financiers donnent plus de détails au lecteur concernant les situations et les activités qui apparaissent dans les états financiers.

## Écarts financiers importants

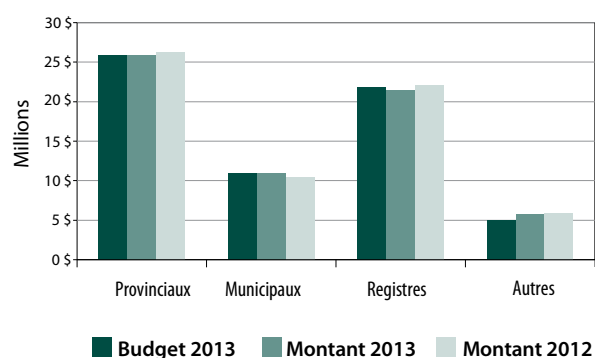
Le tableau suivant compare le rendement de l'exercice 2012-2013 à celui de l'exercice 2011-2012, ainsi que les montants prévus aux postes budgétaires pour l'exercice 2012-2013

### Analyse des états financiers Exercice terminé le 31 mars ÉTAT DES RÉSULTATS

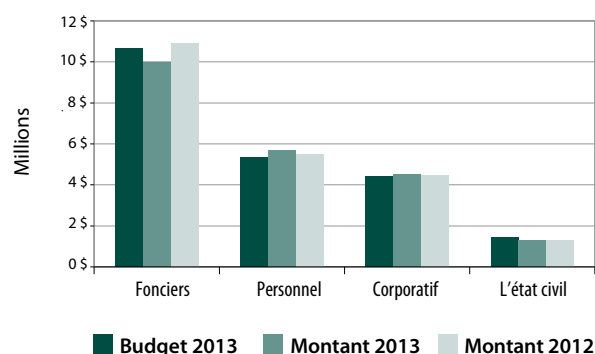
	Budget (Non-vérifié) 2013	Chiffres réels 2013	Chiffres réels 2012	Différence réelle	Différence budgétaire
<b>Produits</b>					
Services provinciaux	25 838 184	25 853 462	26 223 125	(369 663)	15 278
Services municipaux	10 932 061	10 932 061	10 424 370	507 691	-
Services des registres	21 853 397	21 445 748	22 092 711	(646 963)	(407 649)
Produits et services	4 469 745	4 836 585	5 102 600	(266 015)	366 840
Interêt	500 000	931 709	789 566	142 143	431 709
Excédent de Capital d'apport	-	27 482	-	27 482	27 482
Recouvrement de traitements	-	17 006	21 890	(4 884)	17 006
Autre	6 400	2 500	6 646	(4 146)	(3 900)
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>63 599 787</b>	<b>64 046 553</b>	<b>64 660 909</b>	<b>(614 356)</b>	<b>446 766</b>
<b>Charges</b>					
Services du personnel	41 397 364	39 564 146	38 829 573	734 573	(1 833 218)
Locaux et matériel	7 319 307	6 833 017	5 588 584	1 244 433	(486 290)
Communications et services informatiques	6 212 997	6 327 202	6 223 313	103 889	114 205
Services professionnels	3 067 628	2 416 780	3 561 837	(1 145 057)	(650 848)
Amortissement	2 855 051	2 888 438	3 285 140	(396 702)	33 387
Déplacements et réunions	1 294 321	1 042 282	1 077 757	(35 475)	(252 039)
Matériel et fournitures	1 029 095	682 509	802 217	(119 708)	(346 586)
Mobilier et équipement	185 416	128 497	493 191	(364 694)	(56 919)
Autre	238 608	344 406	231 431	112 975	105 798
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>63 599 787</b>	<b>60 227 277</b>	<b>60 093 043</b>	<b>134 234</b>	<b>(3 372 510)</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL</b>	<b>-</b>	<b>3 819 276</b>	<b>4 567 866</b>	<b>(748 590)</b>	<b>3 819 276</b>

## Écarts de revenu

Le revenu total pour l'exercice 2012-2013 dépasse de 0,4 M\$ les prévisions budgétaires en raison d'une augmentation inattendue des revenus issus de produits et services, ainsi qu'aux intérêts, mais il est de 0,6 M\$ inférieur à celui de 2011-2012. La majeure partie de cet écart est attribuable à la baisse de revenu des registres et, dans une moindre mesure, à la diminution du financement provincial.

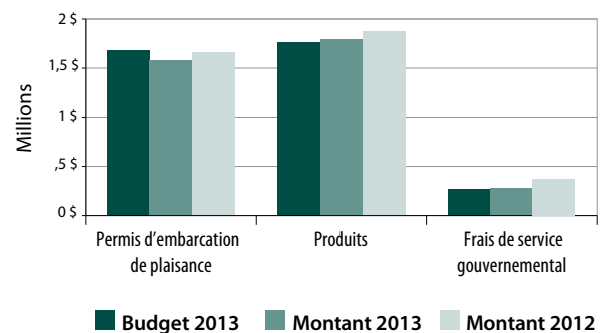


*Services de registres* – Les revenus ont reculé de 0,6 M\$ en 2012-2013, une baisse en grande partie attribuable à la diminution du nombre d'enregistrements fonciers. Le rendement du registre foncier dépend largement de la force de l'économie et de la mesure dans laquelle les clients vendent et achètent des biens réels.

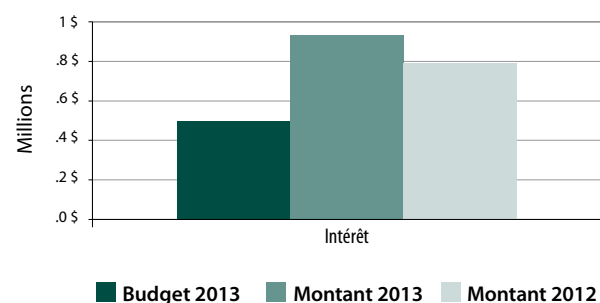


*Produits et services* – Les revenus issus de produits et services ont connu de meilleurs résultats que prévu en 2012-2013. Ces revenus proviennent principalement de deux sources : la vente de produits variés, surtout des renseignements géographiques, et la prestation des services à la clientèle au nom de ministères provinciaux, du gouvernement fédéral, des municipalités et des services publics. Cet écart de 0,3 M\$ comparativement à l'exercice précédent s'explique en grande partie par un ralentissement des activités

au registre des permis d'embarcation de plaisance, dont Service Nouveau-Brunswick a la charge au nom de Transports Canada. Tout comme celles du registre foncier, les activités liées aux permis d'embarcation de plaisance varient en fonction des fluctuations de l'économie. Une diminution des ventes de produits (surtout des données numériques) et une baisse des recettes associées à la prestation des services du gouvernement ont aussi contribué à la diminution de 0,3 M\$ au chapitre des revenus.



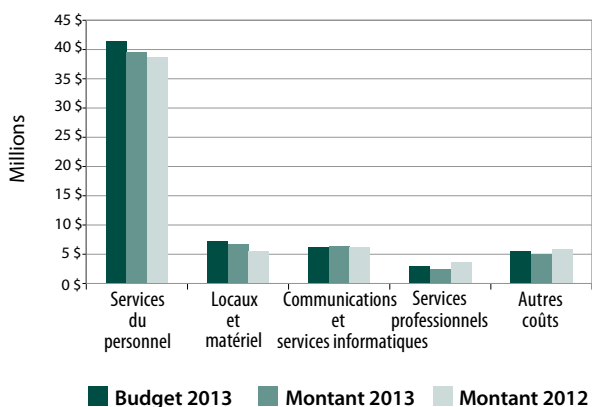
*Intérêt* – Les revenus ont dépassé de 0,4 M\$ les prévisions budgétaires. La croissance du revenu en intérêt est contingentée selon le rendement des valeurs mobilières. La stratégie d'investissement actuelle continue de générer des taux de rentabilité et de croissance plus élevés en revenus d'investissements.



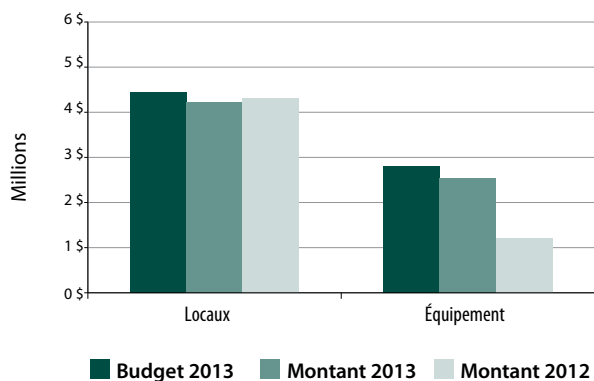
## Écarts de dépenses

Le total des dépenses de 2012-2013 est inférieur de 3,4 M\$ au montant prévu et supérieur de 0,1 M\$ au total des dépenses de 2011-2012.

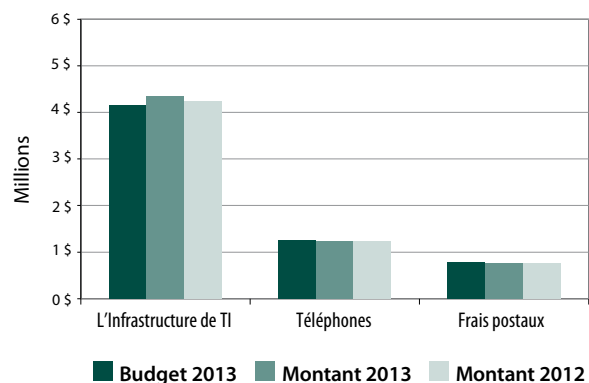




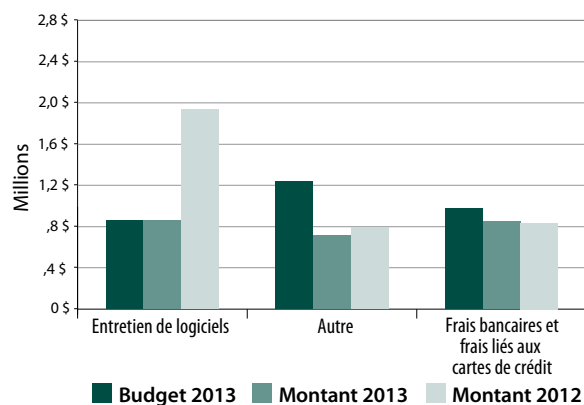
*Locaux et matériel* – Cette catégorie regroupe les coûts liés à la location et à l’entretien de locaux et de matériel. Ces coûts sont de 0,5 M\$ inférieur au budget et dépassent de 1,2 M\$ ceux de l’exercice précédent. La majeure partie de cette augmentation provient des dépenses d’entretien de logiciels, qui font maintenant partie de cette catégorie au lieu de celle des services professionnels. Ce changement avait pour but de séparer les frais d’entretien des TI des autres frais de consultation des TI. De plus, l’achat de nouveaux systèmes l’an dernier a augmenté le nombre d’applications à entretenir (par exemple le système d’évaluation foncière modernisé EvAN).



*Communications et services informatiques* – Cela comprend les coûts relatifs à l’infrastructure de TI, les frais téléphoniques et les frais postaux. Ces coûts sont conformes aux prévisions et comparables à ceux de 2011-2012.



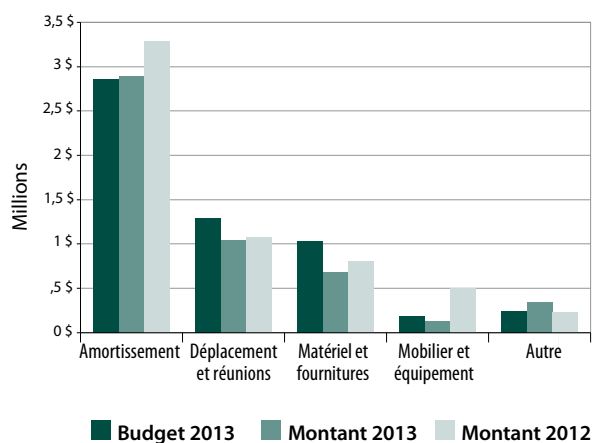
*Services professionnels* – Cette catégorie comprend les frais de consultation, de gestion de projets, de traduction et de vérification, les indemnités quotidiennes versées aux membres du conseil et les frais juridiques. Les taux d’escompte et les frais bancaires ainsi que les frais d’administration de Travail sécuritaire NB en font aussi partie. Les coûts liés aux services professionnels sont de 0,7 M\$ inférieur aux prévisions budgétaires et de 1,1 M\$ inférieur à ceux de 2011-2012. L’écart entre les coûts réels et les coûts prévus s’explique par les changements d’échéance au cours de la préparation de projets. L’écart par rapport à l’exercice précédent, quant à lui, est le résultat de changements de classification : les frais d’entretien de systèmes ne sont plus comptabilisés dans la catégorie des services professionnels.



*Autres coûts* – Cette catégorie comprend l’amortissement, les frais de déplacement et de réunions, le matériel et les fournitures, et les meubles et l’équipement. L’amortissement, qui compte pour environ la moitié des coûts de cette catégorie, est de 0,4 M\$ inférieur à l’exercice précédent, un fléchissement qui est attribuable au fait que certains systèmes utilisés dans la prestation des services ont été totalement amortis en 2012-2013, menant ainsi à une diminution des coûts. Or, même s’ils sont totalement amortis, ces systèmes



fonctionnent toujours. Les coûts en mobilier et en équipement sont de 0,4 M\$ inférieur à ceux de 2011-2012 puisqu'ils sont maintenant amortis sur une base annuelle. Une restriction des dépenses a permis d'économiser sur les frais de déplacement et de réunions ainsi que sur les frais de matériel et de fournitures. D'autres dépenses ont augmenté en raison de la hausse des frais d'impression.



## Risques et autres dépendances

La politique relative à la gestion du risque de l'entreprise à Service Nouveau-Brunswick présente un cadre d'objectifs et de processus afin de s'assurer que la gestion du risque est intégrée dans l'ensemble de la Corporation de manière uniforme et continue. Certains des risques clés qui ont été définis pour Service Nouveau-Brunswick sont les suivants :

### **Restrictions financières et climat économique**

Le climat économique et les réalités financières actuels peuvent causer une baisse dans les sources de revenus tandis que les coûts de fonctionnement continuent d'augmenter. Les processus relatifs à l'établissement du budget et aux prévisions budgétaires surveillent les changements dans les recettes et les dépenses et y réagissent.

### **Priorités**

Les situations d'urgence ou les changements dans notre environnement externe, tels que les besoins du client, peuvent mener au lancement d'initiatives à tout moment de l'année, ce qui peut avoir un effet sur la capacité de Service Nouveau-Brunswick à atteindre les objectifs de son plan d'affaires. La Corporation dispose de processus visant la réaffectation de ressources afin de mettre en œuvre des initiatives durant l'année et d'ajuster l'ordre des priorités du plan d'action.

### **Infraction à la sécurité**

Le nombre de menaces à la sécurité augmente dans le monde de la technologie de l'information et toute infraction pourrait être difficile à gérer. Service Nouveau-Brunswick surveille continuellement ses systèmes pour détecter des menaces et des points faibles, et a désigné des employés pour veiller quotidiennement à la confidentialité et à la sécurité de l'information.



**TABLE DES MATIÈRES**

Rapport de la direction .....	22
Rapport du vérificateur indépendant.....	23
État de la situation financière .....	24
État des résultats .....	25
État de la variation des actifs financiers nets (dette) .....	26
État des flux de trésorerie .....	27
Notes afférentes aux états financiers.....	28
Tableaux des états financiers.....	36



La préparation de l'information financière fait partie intégrante des responsabilités de la direction. La responsabilité des états financiers ci-joints incombe à la direction de la Corporation. Cette responsabilité comprend la sélection des conventions comptables appropriées ainsi que rendre des jugements et faire des estimations qui respectent les principes comptables généralement reconnus au Canada.

La Corporation maintient un système comptable et des contrôles connexes destinés à fournir à la direction et au conseil d'administration l'assurance raisonnable que les opérations sont exécutées et consignées tel qu'il est autorisé, que les actifs sont adéquatement protégés et comptabilisés, et que les registres financiers offrent la fiabilité voulue pour préparer les états financiers selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le conseil d'administration est chargé de s'assurer que la direction assume ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et d'examiner et d'approuver les états financiers. Le comité de vérification l'assiste dans ses responsabilités. Les membres du comité examinent les états financiers et recommandent leur approbation. Ils se réunissent aussi périodiquement avec la haute direction et les vérificateurs externes pour traiter des contrôles internes et des questions rattachées à la présentation de l'information financière. Sur recommandation du comité de vérification, le conseil d'administration approuve les états financiers ci-joints.



Sylvie Levesque-Finn  
Présidente



Dan Rae, CGA  
Chef des finances

Fredericton (N.-B.), Canada  
Le 25 juin 2013

# RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT

23

RAPPORT ANNUEL 2012-2013

## Aux membres du conseil d'administration, Service Nouveau Brunswick

Nous avons vérifié les états financiers ci-joints de **Service Nouveau-Brunswick**, qui représentent les états de la situation financière au 31 mars 2013, et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un sommaire des principales conventions comptables et d'autres renseignements explicatifs.

### **Responsabilité de la haute direction relative aux états financiers**

La direction est chargée de préparer et de présenter fidèlement ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, et de procéder au contrôle interne qu'elle juge nécessaire afin de permettre la préparation d'états financiers qui sont exempts d'inexactitudes importantes, qu'elles soient dues à une fraude ou à une erreur.

### **Responsabilité du vérificateur**

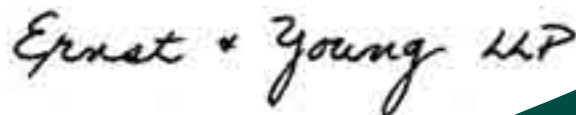
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons la vérification de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Une vérification consiste en la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les renseignements fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du vérificateur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les vérificateurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures de vérification appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Une vérification comporte également l'évaluation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'évaluation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants obtenus étaient suffisants et appropriés pour servir de fondements à notre opinion de vérification.

### **Opinion**

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de Service Nouveau-Brunswick au 31 mars 2013, et des états des résultats, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.



Comptables agréés

Saint John, Canada  
Le 25 juin 2013

	2013	2012
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22 576 567 \$	17 611 102 \$
Placements à court terme	4 000 000	4 000 000
Biens affectés (note 5)	18 120 894	19 426 052
Débiteurs (note 6)	2 472 663	2 578 378
Placements à long terme	16 000 000	16 000 000
	63,170,124	59 615 532
<b>OBLIGATIONS</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	5 187 088 \$	5 747 801 \$
Passif des partenaires (note 9)	13 299 330	14 824 859
Recettes comptabilisées d'avance	964 385	898 007
Assurance des titres fonciers (note 10)	4 821 564	4 601 193
Allocation de retraite (note 11b)	4 622 230	3 874 400
Incitatif à la retraite anticipée (note 11c)	1 172 100	1 110 700
Congé de maladie (note 11d)	3 353 100	3 217 500
	33 419 797	34 274 460 \$
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS</b>	29 750 327 \$	25 341 072 \$
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Charges payées d'avance	1 123 999 \$	1 470 336 \$
Immobilisations corporelles (note 7)	15 755 262	15 998 904
	16 879 261	17 469 240
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ</b>	<b>46 629 588 \$</b>	<b>42 810 312 \$</b>

Engagements découlant des contrats de location (note 12)

Voir les notes afférentes aux états financiers



Luc St-Jarre  
Président



Sylvie Levesque-Finn  
Présidente

## ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars

25

RAPPORT ANNUEL 2012-2013

	Budget (Non vérifié) 2013	Chiffres réels 2013	Chiffres réels 2012
<b>Produits (annexe 1)</b>			
Services rendus au gouvernement provincial	25 838 184 \$	25 853 462 \$	26 223 125 \$
Services municipaux	10 932 061	10 932 061	10 424 370
Services de registre	21 853 397	21 445 748	22 092 711
Produits et services	4 469 745	4 836 585	5 102 600
Intérêt	500,000	931 709	789 566
Excédent de capital d'apport	-	27 482	-
Recouvrement de traitements	-	17 006	21 890
Autre	6 400	2 500	6 646
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>63 599 787</b>	<b>64 046 553</b>	<b>64 660 909</b>
<b>Charges (annexe 1)</b>			
Services de personnel	41 397 364	39 564 146	38 829 573
Locaux et matériel	7 319 307	6 833 017	5 588 584
Communications et services informatiques	6 212 997	6 327 202	6 223 313
Services professionnels	3 067 628	2 416 780	3 561 837
Amortissement	2 855 051	2 888 438	3 285 140
Déplacements et réunions	1 294 321	1 042 282	1 077 757
Matériels et fournitures	1 029 095	682 509	802,217
Mobilier et matériel	185 416	128 497	493,191
Autre	238 608	344 406	231 431
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>63 599 787</b>	<b>60 227 277</b>	<b>60 093 043</b>
EXCÉDENT ANNUEL	-	3 819 276	4 567 866
Excédent accumulé à l'ouverture		42 810 312	38 242 446
<b>Excédent accumulé à la clôture</b>	<b>- \$</b>	<b>46 629 588 \$</b>	<b>42 810 312 \$</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers

## ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (dette)

Exercice terminé le 31 mars

	Budget (Non-vérifié) 2013	Chiffres réels 2013	Chiffres réels 2012
<b>EXCÉDENT ANNUEL</b>	- \$	3 819 276 \$	\$ 4,567 866 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 416 000)	(2 684 281)	(3 370 943)
Amortissement des immobilisations corporelles	2 855 051	2 888 438	3 285 140
Disposition des immobilisations corporelles	-	39 485	-
	<b>(560 949)</b>	<b>243 642</b>	<b>(85 803)</b>
Acquisition de charges payées d'avance	- \$	(1 123 999) \$	(1 470 336) \$
Affectation des charges payées d'avance	-	1 470 336	1 125 068
	-	<b>346 337</b>	<b>(345 268)</b>
Augmentation (diminution) des actifs financiers	(560 949)	4 409 255	4 136 795
Actifs financiers nets au début de l'exercice	25 341 072	25 341 072	21 204 277
<b>Actifs financiers nets à la fin de l'exercice</b>	<b>24 780 123 \$</b>	<b>29 750 327 \$</b>	<b>25 341 072 \$</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers



## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars

27

RAPPORT ANNUEL 2012-2013

	2013	2012
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités:</b>		
<b>Opérations liées à l'exploitation</b>		
Excédent annuel	3 819 276 \$	4 567 866 \$
Amortissement	2 888 438	3 285 140
Avantages sociaux constatés d'avance	944 830	384 878
Disposition des immobilisations corporelles	39 485	-
	7 692 029	8 237 884
Variations des soldes des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Comptes débiteurs	105 715	(133 205)
Charges payées d'avance	346 337	(345 268)
Créditeurs et charges à payer	(560 713)	1 330 323
Recettes comptabilisées d'avance	66 378	585 571
	7 649 746	9 675 304
<b>Opérations liées aux immobilisations</b>		
Ajouts au matériel	(684 093)	(543 376)
Ajouts aux baux	(159 822)	(519 729)
Ajouts au développement de systèmes	(7 855 422)	(1 347 295)
Variations nettes dans le travail en cours	6 015 056	(960 543)
	(2 684 281)	(3 370 943)
<b>Opérations liées aux investissements</b>		
Achat de certificats de placement à long terme	(4 000 000)	(16 000 000)
Maturité de certificats de placements à long terme	4 000 000	-
Conversion de certificats de placements de long term à court term	(4 000 000)	-
Maturité de certificats de placements à court terme	4 000 000	6 000 000
	-	(10 000 000)
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de l'exercice</b>	<b>4 965 465</b>	<b>(3 695 639)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>17 611 102</b>	<b>21 306 741</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>22 576 567 \$</b>	<b>17 611 102 \$</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers

### 1. *Service Nouveau-Brunswick*

Service Nouveau-Brunswick (ci-après désignée « la Corporation ») est une corporation de la Couronne non assujettie à l'impôt établie en vertu de la *Loi portant sur Services Nouveau-Brunswick* (ci-après désignée « la Loi »). Sa mission est de fournir avec excellence les services gouvernementaux aux particuliers et aux entreprises.

La Corporation n'a pas de capital social et la Loi ne prévoit rien à ce sujet. Cependant, la Loi précise que tout bénéfice peut être affecté par la Couronne, et ce, à la discrétion du ministre des Finances. La Corporation ne fait pas l'objet d'exigences concernant son capital en vertu de règles extérieures et elle peut emprunter des fonds au besoin.

### 2. *Conventions comptables*

#### **Général**

La Corporation suit les normes comptables canadiennes pour le secteur public.

#### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie englobent les fonds en caisse et les investissements très liquides à court terme qui sont facilement convertibles dans des montants de trésorerie connus dont la valeur risque peu de changer.

#### **Instruments financiers**

Le chapitre 3450 des normes comptables pour le secteur public exige que la Corporation classe ses instruments financiers dans l'une des deux catégories de mesure de façon qu'ils soient évalués (i) à leur juste valeur ou (ii) au coût ou au coût après amortissement. Tous les instruments financiers doivent initialement être mesurés à leur juste valeur. Les instruments financiers classés selon leur juste valeur sont évalués par la suite comme tel, avec tous changements constatés comme des produits.

La Corporation désigne ses instruments financiers comme suit :

- a. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, et les biens affectés sont classés à la juste valeur. En raison de la nature ou de l'échéance à court terme de ces instruments financiers, la valeur comptable se rapproche de la juste valeur.
- b. Les débiteurs et les débiteurs liés aux partenaires sont classés au coût ou au coût après amortissement. Après leur évaluation initiale à la juste valeur, ils sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Corporation, la valeur comptable correspond approximativement à la juste valeur.
- c. Les créditeurs et les charges à payer, et le passif des partenaires sont classés au coût ou au coût après amortissement. La mesure initiale établit la juste valeur. Par la suite, ils sont mesurés au coût après amortissement selon la méthode de détermination du taux d'intérêt effectif. Pour la Corporation, la valeur comptable correspond approximativement à la juste valeur.

#### **Biens affectés**

La direction de la Corporation a présenté séparément une partie de la trésorerie et des débiteurs équivalant au montant du passif des partenaires (note 9) et au montant accumulé au titre de l'assurance des titres fonciers (note 10).

#### **Immobilisations corporelles**

Les investissements relatifs aux systèmes informatiques et aux bases de données, ainsi qu'aux biens corporels dont la valeur est égale ou supérieure à 5 000 \$, sont capitalisés et passés directement en charges conformément à la convention portant sur l'amortissement.

### Comptabilisation des produits

Les produits sont constatés selon la comptabilité d'exercice lorsqu'ils sont gagnés, compte tenu d'une déduction des frais d'enregistrement annuels au registre des corporations relativement aux entreprises susceptibles d'être inactives. Les montants à recevoir qui sont irrécouvrables sont constatés comme des créances douteuses.

### Charge de retraite

Les employés de la Corporation adhèrent à un régime de retraite à prestations déterminées interentreprises. Par conséquent, seules les cotisations de l'exercice en cours sont passées en charges.

### Amortissement

L'amortissement est calculé à partir du coût d'origine selon la méthode d'amortissement linéaire aux taux suivants :

Bases de données et systèmes	selon la durée de vie utile estimative, à concurrence de 15 ans
Meubles	10 ans
Améliorations locatives	Bail d'une durée allant jusqu'à 10 ans
Équipement	5 ans
Ordinateurs et logiciels	4 ans

### Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers, et sur les montants déclarés des produits et des charges pendant la période visée. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

### 3. Risques liés aux instruments financiers

La valeur déclarée des instruments financiers qui comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs, les débiteurs liés aux partenaires, les créditeurs et les charges à payer et le passif des partenaires correspond approximativement à la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments. Ces instruments n'entraîneront pas de taux d'intérêt élevé ni de risques de crédit importants pour la Corporation.

Le risque de crédit potentiel rattaché aux débiteurs est plutôt faible, car une bonne partie du solde des débiteurs provient des entités du gouvernement fédéral ou provincial.

Les intérêts créditeurs varient en fonction des fluctuations des taux d'intérêt. Un changement de 1 % les ferait varier d'environ 300 000 \$.

### 4. Opérations entre parties liées

La Corporation est entièrement détenue par le gouvernement du Nouveau-Brunswick. L'état de la situation financière contient les montants suivants reliés aux entités :

	2013	2012
Comptes débiteurs	528 439 \$	282 965 \$
Comptes créditeurs	1 014 265	1 178 148
-----	-----	-----
Montant net à payer par la Corporation	(485 826) \$	(895 183) \$

L'état des résultats contient les montants suivants reliés aux entités :

	2013	2012
Recettes	39 191 368 \$	37 447 399 \$
Dépenses	3 238 861	3 426 325
-----		
Recettes nets	35 952 507 \$	34 021 074 \$

#### 5. *Bien affectés*

Les biens affectés comprennent les montants suivants :

	2013	2012
Trésorerie et débiteurs liés aux partenaires (note 9)	13 299 330 \$	14 824 859 \$
Assurance des titres fonciers (note 10)	4 821 564	4 601 193
-----		
	18 120 894 \$	19 426 052 \$

#### 6. *Comptes débiteurs*

	2013		
	Débiteurs	Provision pour créances douteuses	Net
<b>Courant</b>			
Échanges commerciaux	856 603 \$	4 004 \$	852 599 \$
Remboursement de la TVH	333 538	-	333 538
Gouvernement du N.-B.	528 439	-	528 439
Registre corporatif	182 617	19 313	163 304
Prêts consentis aux employés pour l'achat d'un ordinateur personnel	45 207	-	45 207
Intérêts courus	549 576	-	549 576
-----			
	2 495 980 \$	23 317 \$	2 472 663 \$

2012			
	Débiteurs	Provision pour créances douteuses	Montant net
<b>Courant</b>			
Échanges commerciaux	1 027 417 \$	8 813 \$	1 018 604 \$
Remboursement de la TVH	605 910	-	605 910
Gouvernement du N.-B.	282 965	-	282 965
Registre corporatif	184 531	23 471	161 060
Prêts consentis aux employés pour l'achat d'un ordinateur personnel	128 179	-	128 179
Intérêts courus	381 660	-	381 660
	<b>\$ 2 610 662 \$</b>	<b>32 284 \$</b>	<b>2 578 378 \$</b>

Les comptes clients de la Corporation ne représentent pas une concentration importante de risque de crédit, car ils ont trait à un grand nombre d'organismes ayant des conditions de crédit normales. La plupart des autres débiteurs sont considérés comme recouvrables en raison de la nature du débiteur ou des opérations.

## 7. Immobilisations corporelles

2013								
	Ordinateurs et logiciels	Mobilier et matériel	Total de matériel	Améliorations locatives	Travaux en cours (améliorations locatives)	Systèmes	Travaux en cours (systèmes)	Total
Durée de vie utile estimative (années)	0-4	0-10		0-10			0-15	
<b>Coût \$</b>								
Coût d'exploitation	5 692 454	1 406 159	<b>7 098 613</b>	4 589 484	-	40 056 936	6 685 259	<b>58 430 292</b>
Entrées dans le patrimoine	684 093	-	<b>684 093</b>	159 822	67 789	7 855 422	294 515	<b>9 061 641</b>
Sorties du patrimoine	-	-	-	(57 467)	-	-	-	<b>(57 467)</b>
Achèvement	-	-	-	-	-	-	(6 377 360)	<b>(6 377 360)</b>
<b>Coûts à la fin de l'exercice</b>	<b>6 376 547</b>	<b>1 406 159</b>	<b>7 782 706</b>	<b>4 691 839</b>	<b>67 789</b>	<b>47 912 358</b>	<b>602 414</b>	<b>61 057 106</b>
<b>Amortissement cumulé</b>								
Ouverture								
Amortissement cumulé	4 681 195	1 327 583	<b>6 008 778</b>	3 356 678	-	33 065 932	-	<b>42 431 388</b>
Charges d'amortissement	552 715	25 995	<b>578 710</b>	302 778	-	2 006 950	-	<b>2 888 438</b>
Sorties du patrimoine	-	-	-	(17 982)	-	-	-	<b>(17 982)</b>
<b>Amortissement cumulé à la fin de l'exercice</b>	<b>5 233 910</b>	<b>1 353 578</b>	<b>6 587 488</b>	<b>3 641 474</b>	<b>-</b>	<b>35 072 882</b>	<b>-</b>	<b>45 301 844</b>
<b>Valeur comptable nette \$</b>	<b>1 142 637</b>	<b>52 581</b>	<b>1 195 218</b>	<b>1 050 365</b>	<b>67 789</b>	<b>12 839 476</b>	<b>602 414</b>	<b>15 755 262</b>

2012								
	Ordinateurs et logiciels	Mobilier et matériel	Total de matériel	Améliorations locatives	Travaux en cours (améliorations locatives)	Systèmes	Travaux en cours (systèmes)	Total
Durée de vie utile estimative (années)	0-4	0-10		0-10			0-15	
<b>Coût \$</b>								
Coût d'exploitation	5 157 344	1 397 893	<b>6 555 237</b>	4 069 755	-	38 709 641	5 724 716	<b>55 059 349</b>
Entrées dans le patrimoine	535 110	8 266	<b>543 376</b>	519 729	-	1 347 295	2 000 236	<b>4 410 636</b>
Sorties du patrimoine	-	-	-	-	-	-	-	-
Achèvement	-	-	-	-	-	-	(1 039 693)	<b>(1,039,693)</b>
<b>Coûts à la fin de l'exercice</b>	5 692 454	1 406 159	<b>7 098 613</b>	4 589 484	-	40 056 936	6 685 259	<b>58 430 292</b>
<b>Amortissement cumulé</b>								
Ouverture								
Amortissement cumulé	4 062 881	1 282 751	<b>5 345 632</b>	3 025 459	-	30 775 156	-	<b>39 146 248</b>
Charges d'amortissement	618 314	44 832	<b>663 146</b>	331 219	-	2 290 775	-	<b>3 285 140</b>
Sorties du patrimoine	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Amortissement cumulé à la fin de l'exercice</b>	4 681 195	1 327 583	<b>6 008 778</b>	3 356 678	-	33 065 932	-	<b>42 431 388</b>
<b>Valeur comptable nette \$</b>	1 011 259	78 576	<b>1 089 834</b>	1 232 806	-	6 991 004	6 685 259	<b>15 998 904</b>

### 8. Crédoeurs et charges à payer

	2013	2012
<b>Courant</b>		
Comptes fournisseurs	3 273 771 \$	3,609 696 \$
Salaires et charges sociales	818 249	878 609
Retenues à la source	80 803	81 348
Gouvernement du Nouveau-Brunswick	1 014 265	1 178 148
	5 187 088 \$	5 747 801 \$

### 9. Passif des partenaires

La Corporation encaisse des fonds au nom du gouvernement du Nouveau-Brunswick (« la Province ») et d'autres partenaires d'affaires. Les montants suivants étaient payables à la Province et à d'autres partenaires à la fin de l'exercice.

Les débiteurs provinciaux représentent des comptes à court terme dont les montants sont perçus auprès de clients du gouvernement provincial et remis à ce dernier. Les débiteurs d'Efficacité NB sont des prêts sans intérêt accordés à des membres du public pour financer les améliorations éconergétiques de leur domicile. Ces prêts sont administrés par la Corporation au nom d'Efficacité NB et ils peuvent avoir un délai de remboursement d'un maximum de six ans. Ils ne comportent aucun risque pour la Corporation.

2013			
	Argent comptant	Débiteur	Total
Efficacité NB	(267 915) \$	4 975 666 \$	4 707 751 \$
Divers provincial	5 638 700	348 558	5 987 258
Divers partenaires	2 604 321	-	2 604 321
	7 975 106 \$	5 324 224 \$	13 299 330 \$

2012			
	Argent comptant	Débiteur	Total
Efficacité NB	(904 661) \$	7 789 311 \$	6 884 650 \$
Divers provincial	5 469 306	858 850	6 328 156
Divers partenaires	1 612 053	-	1 612 053
	6 176 698 \$	8 648 161 \$	14 824 859 \$

#### 10. Assurance des titres fonciers

En vertu de la *Loi sur l'enregistrement foncier*, le gouvernement provincial garantit le titre des biens immobiliers enregistrés sous le régime des titres fonciers. La Corporation a créé un poste, basé sur une estimation actuarielle, afin de constituer une provision destinée à couvrir d'éventuelles demandes d'indemnisation en vertu de la *Loi sur l'enregistrement foncier*. Des droits en matière d'assurance de 3,00\$ sont imputés pour tout enregistrement au registre des titres fonciers.

	2013	2012
Solde d'ouverture	4 601 193 \$	4 303 826 \$
Droits en matière d'assurance perçus	272 838	297 367
Moins : demandes d'indemnisation	(52 467)	-
Solde de clôture	4 821 564 \$	4 601 193 \$

## 11. Avantage sociaux futurs

- a. Les employés permanents de la Corporation adhèrent au Régime de pension de retraite de la fonction publique du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'un régime interentreprises à prestations déterminées en vertu duquel des cotisations sont versées à la fois par la Corporation et les employés. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, la Corporation a versé des cotisations de 2 252 129 \$ conformément aux modalités du régime. Le montant comparable pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 s'élevait à 2 208 305 \$. La Corporation n'a aucune obligation directe ni aucun droit quant à tout passif ou excédent non capitalisé du régime relativement à ses employés anciens ou actuels.
- b. Les employés permanents de la Corporation ont droit à une allocation de retraite versée avant leur retraite et calculée en fonction de leurs années de service. Selon l'évaluation de 2013, la Corporation a établi que l'obligation actuarielle à payer au titre de ces prestations s'élevait à 4 813 000 \$ au 31 mars 2013. À la fin de cet exercice, la Corporation avait un passif total de 4 622 230 \$ (3 874 400 \$ en 2012).

	2013	2012
<b>Obligation au titre des prestations constituées</b>		
Solde d'ouverture	4 118 000 \$	3 861 100 \$
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	346 200	343 900
Intérêts débiteurs sur l'obligation	147 200	174 700
Coût des réductions	365 800	-
Prestations versées	(218 100)	(353 400)
Perte actuarielle	53 900	91 700
Obligation au titre des prestations constituées	4 813 000 \$	4 118 000 \$
<b>Rapprochement de l'obligation au titre des prestations constituées et du passif au titre des prestations constituées</b>		
Obligation au titre des prestations constituées	4 813 000 \$	4 118 000 \$
Montant transitoire non amorti	(136 870)	(151 900)
Perte actuarielle pendant la période	(53 900)	(91 700)
Passif au titre des prestations constituées	4 622 230 \$	3 874 400 \$
<b>Passif au titre des prestations constituées</b>		
Solde d'ouverture	3 874 400 \$	3 697 500 \$
Charge liée à l'allocation de retraite	965 930	530 300
Prestations versées	(218 100)	(353 400)
Solde de clôture	4 622 230 \$	3 874 400 \$

Cette estimation est fondée sur le coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice, soit 1,19 % de la paie, et un taux d'actualisation annuel de 3,39 %. L'obligation transitoire relative à l'allocation de retraite est amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de la durée résiduelle d'activité prévue des employés qui adhèrent au régime (treize ans).



- c. La Corporation a un passif découlant d'une mesure d'incitation à la retraite anticipée offerte aux employés par le gouvernement du Nouveau-Brunswick, y compris aux employés de la Corporation, pour l'exercice terminé le 31 mars 1996. Le montant de l'obligation et des charges comptabilisées correspond à la réduction actuarielle que le personnel aurait eu à renoncer, alors que le gouvernement provincial n'a pas levé cette pénalité pour les membres du personnel admissibles. Ainsi, chaque année, la Corporation réduit l'obligation comptabilisée du montant qu'elle remet au gouvernement provincial et augmente l'obligation afin qu'elle corresponde à l'estimation actuarielle qui a été déterminée. L'estimation est établie en fonction d'un taux d'actualisation annuel de 3,39 %. L'obligation à payer au titre des prestations s'élevait à 1 172 100 \$ au 31 mars 2013 et à 1 110 700 \$ au 31 mars 2012.
- d. Les employés permanents de la Corporation ont droit à des prestations de congé de maladie acquises, mais non constituées. Selon l'évaluation de 2013, la Corporation a établi que l'obligation actuarielle à payer au titre de ces prestations s'élevait à 3 644 500 \$ au 31 mars 2013. À la fin de cet exercice, la Corporation avait un passif total de 3 353 100 \$ (3 217 500 \$ en 2012).

	2013	2012
<b>Obligation au titre des prestations constituées</b>		
Solde d'ouverture	3 497 100 \$	3 146 400 \$
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	431 100	388 800
Intérêts débiteurs sur l'obligation	123 000	142 200
Prestations versées	(437 100)	(403 200)
Perte actuarielle pendant la période	30 400	222 900
Obligation au titre des prestations constituées	3 644 500 \$	3 497 100 \$
<b>Rapprochement de l'obligation au titre des prestations constituées et du passif au titre des prestations constituées</b>		
Obligation au titre des prestations constituées	3 644 500 \$	3 497 100 \$
Montant transitoire non amorti	(291 400)	(56,700)
Perte actuarielle pendant la période	-	(222 900)
Passif au titre des prestations constituées	3 353 100 \$	3 217 500 \$
<b>Passif au titre des prestations constituées</b>		
Solde d'ouverture	3 217 500 \$	3 085 700 \$
Charges au titre des congés de maladie	572 700	535 000
Prestations versées	(437 100)	(403 200)
Solde de clôture	3 353 100 \$	3 217 500 \$

L'estimation est établie en fonction d'un taux d'actualisation annuel de 3,39 %.

## 12. Engagements découlant des contrats de location

Les versements minimums futurs pour la location de locaux et de matériel pour les cinq prochaines années et par la suite sont décrits dans la liste suivante :

2014	3 440 084 \$
2015	2 869 431
2016	2 458 675
2017	1 685 032
2018	1 300 013
Par la suite	2 426 014
-----	-----
	14 179 249 \$

## TABLEAUX DES ÉTATS FINANCIERS

Exercice terminé le 31 mars 2013

### Annexe 1 – État des résultats par secteur

	Administration de la direction	Société	Activités	Total
<b>Produits</b>				
Services rendus au gouvernement provincial	- \$	- \$	25 853 462 \$	25 853 462 \$
Services municipaux	-	-	10 932 061	10 932 061
Services de registre	-	-	21 445 748	21 445 748
Produits et services	-	-	4 836 585	4 836 585
Intérêt	-	931 709	-	931 709
Excédent de capital d'apport	-	27 482	-	27 482
Recouvrement de traitements	-	-	17 006	17 006
Autre	-	-	2 500	2 500
<b>Total des produits</b>	<b>- \$</b>	<b>959 191 \$</b>	<b>63 087 362 \$</b>	<b>64 046 553 \$</b>
<b>Charges</b>				
Services de personnel	360 531 \$	6 631 902 \$	32 571 713 \$	39 564 146 \$
Locaux et matériel	1 607	4 032 573	2 798 837	6 833 017
Communications et services informatiques	6 763	98 962	6 221 477	6 327 202
Services professionnels	59 956	1 116 992	1 239 832	2 416 780
Amortissement	-	309 609	2 578 829	2 888 438
Déplacements et réunions	33 926	65 471	942 885	1 042 282
Matériels et fournitures	1 976	66 103	614 430	682 509
Mobilier et matériel	205	11 982	116 310	128 497
Autre	1 216	243 184	100 006	344 406
<b>Total des charges</b>	<b>466 180</b>	<b>12 576 778</b>	<b>47 184 319</b>	<b>60 227 277</b>
<b>Excédent (déficit) annuel</b>	<b>(466 180) \$</b>	<b>(11 617 587) \$</b>	<b>15 903 043 \$</b>	<b>3 819 276 \$</b>

## Annexe 2 – Développement des systèmes

37

RAPPORT ANNUEL 2012-2013

2013			
	Coût	Amortissement cumulé	Montant Net
Réseau d'enregistrement des biens personnels	5 162 166 \$	5 162 166 \$	- \$
PLANET	9 406 689	8 573 170	833 519
Systèmes de service à la clientèle	6 718 690	6 697 658	21 032
Cartographie foncière	1 018 040	1 018 040	-
Planification des ressources organisationnelles	2 336 578	2 336 578	-
Registre des entreprises	3 518 925	3 091 927	426 998
Infrastructure	7 035 908	6 084 596	951 312
Services électroniques	1 164 097	692 573	471 524
Médiateur des loyers	274 157	79 994	194 163
Information foncière	319 504	95 851	223 653
Statistiques de l'état civil	200 881	86 474	114 407
Documents historiques	1 554 446	657 433	897 013
Licenses et permis	872 315	33 613	838 702
Gestion de l'identité et de l'accès	1 287 772	257 554	1 030 218
EVAN	7 042 190	205 255	6 836 935
	47 912 358 \$	35 072 882 \$	12 839 476 \$

2012			
	Coût	Amortissement cumulé	Montant Net
Réseau d'enregistrement des biens personnels	5 162 166 \$	5 162 166 \$	- \$
PLANET	9 406 689	8 303 834	1 102 855
Systèmes de service à la clientèle	6 718 690	6 668 800	49 890
Cartographie foncière	1 018 040	1 018 040	-
Planification des ressources organisationnelles	2 336 578	2 310 224	26 354
Registre des entreprises	3 518 925	2 765 990	752 935
Infrastructure	7 035 908	5 446 444	1 589 464
Services électroniques	1 164 097	576 163	587 934
Médiateur des loyers	274,157	52 578	221 579
Information foncière	319 504	63 901	255 603
Statistiques de l'état civil	200 881	66 385	134 496
Documents historiques	1 554 446	502 668	1 051 778
Licenses et permis	59 620	16	59 604
Gestion de l'identité et de l'accès	1 287 235	128 723	1 158 512
	40 056 936 \$	33 065 932 \$	6 991 004 \$